

Voyage à New-York La CGT assume ses votes !

Le voyage à New-York proposé par le CE a suscité plus de demandes que le nombre de places prévues initialement. La majorité au CE (CFDT+CGC) a proposé le 29 novembre :

- ♦ 50 places supplémentaires sur le séjour commençant le 7 avril : **la CGT a voté pour**,
- ♦ un autre séjour à New York -114 places - du 14 au 19 avril : **la CGT s'est abstenue**.
- ♦ un autre séjour - New York -130 places - du 27 mai au 2 juin : **la CGT s'est abstenue**.

D'un côté la demande existait pour aller à New York, de l'autre consacrer plus de 60 % du budget annuel pour des voyages à New York aurait défavorisé les collègues qui pour des raisons financières ou pour d'autres raisons, ne s'étaient pas inscrits sur cette destination.



Pour la CGT, le CE a une vocation sociale et culturelle.

Une vocation sociale, cela signifie qu'en matière de voyages comme pour les autres activités, **le CE doit avoir pour priorité de permettre aux collègues qui n'ont pas les moyens de partir en voyage de le faire avec le CE**. C'est, depuis l'origine la raison d'être des CE (dont on peut rappeler au passage qu'ils ont été mis en place par un ministre du travail – Ambroise Croizat – auparavant secrétaire général de la Fédération CGT des Métaux).

Une majorité s'étant prononcée le 29 novembre contre l'organisation de deux séjours supplémentaires à New-York, la question a été posée de **la sélection des candidatures**. La CGT s'est exprimée **contre le tirage au sort** et a proposé que les **tarifs soient modulés en fonction du quotient familial**. Cette solution aurait pu contribuer à réduire le nombre de candidatures tout en maintenant celles des collègues qui n'ont pas les moyens de partir sans l'aide du CE.

Au CE de décembre, **une majorité s'est dégagée pour le tirage au sort**. C'était la plus mauvaise des solutions. En effet, non seulement elle génère fatalement des insatisfactions, mais surtout elle est injuste puisqu'elle prive de ce voyage certains d'entre nous qui n'ont pas les moyens d'aller à New York sans l'aide du CE.

Loin d'une « guéguerre » entre les syndicats, ainsi que le présentent certains, il y a bien une divergence de conception entre les organisations syndicales majoritaires au CE Pôle Emploi Grand Est et la CGT.

Pour la CGT, la politique du CE en matière d'activités sociales et culturelles devrait faire en sorte qu'aucun des agents n'en soit exclu pour raisons financières. C'est la raison pour laquelle la participation du CE doit tenir compte des revenus familiaux et ne pas obliger à choisir entre l'aide à la garde d'enfants et l'aide aux vacances.



Suivez-nous sur notre blog :
cgtpegrandest.reference-syndicale.fr

Et sur Facebook